

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 17 mars 2020

Les magasins de ferme peuvent rester ouverts

Les magasins de ferme peuvent continuer de vendre des aliments. Dans les magasins avec personnel, il convient de respecter les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique.

Depuis aujourd'hui, la Suisse se trouve dans une « situation extraordinaire » aux termes de la loi sur les épidémies. Tous les magasins, restaurants, bars, ainsi que les établissements de divertissement et de loisirs resteront fermés jusqu'au 19 avril 2020 en tout cas. Les magasins d'alimentation et, partant, les magasins de ferme situés sur les exploitations agricoles ne sont pas concernés par cette mesure. La situation ne pose pas de problème dans le cas des magasins de ferme en self-service. Par contre, dans les magasins de ferme avec personnel, il convient de respecter les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique. Parmi ces prescriptions figurent des mesures d'hygiène, comme se laver soigneusement les mains, renoncer aux poignées de main et garder ses distances par rapport aux autres personnes. Dans le cadre de cette dernière mesure, il faut peut-être aussi limiter le nombre de clients présents dans le magasin. Il serait aussi idéal de proposer un moyen de paiement sans espèces. Sur ce point, l'Union suisse des paysans (USP) collabore depuis un certain temps maintenant avec TWINT. Toutes les informations sont disponibles sur www.a-la-ferme.ch. La tenue de marchés hebdomadaires n'est plus permise. Cependant, l'Union Suisse des Paysans prévoit d'intervenir auprès des autorités fédérales pour que les marchés hebdomadaires ne proposant que des aliments restent admis sous certaines conditions.

Le coronavirus dans l'agriculture

Dans le secteur agricole, le nouveau coronavirus est aussi source d'inquiétude. Sur son [site](#), l'Office fédéral de l'agriculture répond aux principales questions. L'USP a mis en place un groupe de travail ad hoc pour traiter des conséquences de la crise sur l'agriculture et des problèmes à venir, comme la difficulté de recruter de la main-d'œuvre. L'USP publie des informations sur l'évolution de la situation et l'état des connaissances sur son site www.sbv-usp.ch.

Renseignements :

Martin Rufer, chef du groupe de travail ad hoc sur le coronavirus et responsable Production, marché et écologie de l'USP, tél. 078 803 45 54

Urs Schneider, directeur adjoint de l'USP, tél. 079 438 97 17

Francis Egger, responsable Économie, formation et relations internationales de l'USP, tél. 079 280 69 66

Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP, tél. 079 826 89 75

www.sbv-usp.ch